

## Conditions liées à l'utilisation de la liste des laboratoires par un laboratoire

### 1 DEFINITIONS

**OVOCOM** : Plate-forme de Concertation de la Filière Alimentation Animale asbl.

**Site web** : Un ensemble de pages internet numériques y compris des éventuels scripts, images et bases de données numériques annexes.

**Accréditation** : Une attestation qui reconnaît formellement la conformité d'un labo vis-à-vis d'exigences spécifiques, telles que les compétences techniques et l'indépendance. Cette attestation est émise par un tiers à savoir l'organisme national d'accréditation. Le labo ne peut recevoir cette attestation qu'après un audit approfondi de l'organisme d'accréditation.

**Agrément** : Un agrément est accordé par les autorités nationales compétentes (AFSCA en Belgique) s'il est satisfait aux exigences spécifiques.

**Test circulaire (ring-test)** : Les essais inter-laboratoires ou analyses circulaires, sont une recherche comparative où le même genre d'analyse est effectué par différents laboratoires (min. 3) sur un même échantillon.

**Liste des laboratoires** : liste indicative des laboratoires qui se sont enregistrés auprès d'OVOCOM et contenant, par labo, l'adresse, les nom et coordonnées de la personne de contact, les données concernant les analyses proposées (combinaisons paramètre x matrice, indications concernant l'accréditation, l'agrément ou la participation aux tests circulaires).

### 2 CHAMP D'APPLICATION

La liste des laboratoires est uniquement destinée aux laboratoires qui satisfont aux conditions énoncées dans le document BT-11 du standard GMP Aliments pour animaux d'OVOCOM et qui veulent proposer leurs services à des tiers.

Cette liste n'est pas destinée aux laboratoires propres aux entreprises qui analysent uniquement leurs propres produits et qui ne souhaitent pas opérer pour des tiers.

La participation à cette liste des laboratoires reste, à tout moment, facultative .

La consultation de la liste des laboratoires est aussi facultative pour tous les participants GMP, qui, dans le cadre de leurs analyses légales et/ou liées au GMP, doivent faire appel aux laboratoires répondant aux conditions énoncées dans le document BT-11 du standard GMP Aliments pour animaux d'OVOCOM. Un participant GMP peut également faire appel à un laboratoire qui n'apparaît pas sur cette liste, pour autant que le laboratoire répond bien aux conditions fixées dans le document BT-11.

### 3 FRAIS ADMINISTRATIFS

Les laboratoires qui, via le site Web de OVOCOM, veulent figurer sur la liste des laboratoires, doivent verser à OVOCOM une contribution annuelle de 100 euros (HTVA), à titre de frais administratifs et payable anticipativement.

#### **4 RESPONSABILITE**

OVOCOM n'est pas (juridiquement ou civilement) responsable des informations que les laboratoires fournissent sur le site Internet.

Dans la mesure où OVOCOM est dépendante de tiers, pour lesquels peu ou aucune influence peut être exercée, OVOCOM ne peut en aucune manière être tenue pour responsable des dommages découlant de l'utilisation de cette liste de laboratoires.

Le laboratoire prend la responsabilité de l'exactitude des informations qu'il rend publiques sur ce site Internet.

Les laboratoires qui s'inscrivent sur cette liste doivent être conscients que les informations transmises via internet peuvent être interceptées par des tiers. OVOCOM ne peut être tenue responsable des dommages de toute nature en transmettant des renseignements confidentiels ou secrets.

OVOCOM ne peut garantir la sécurité du site Web, ni être tenue responsable de tout dommage causé, directement ou indirectement, la suite d'une interruption de la disponibilité du site, en particulier des liens ou hyperliens, ou de l'information fournie, en ce compris tous les pertes, restrictions et autres de l'utilisateur.

L'utilisateur de la liste des laboratoires doit être conscient que l'information contenue sur cette liste peut différer de la réalité. L'information qui est d'un intérêt essentiel pour l'utilisateur doit être contrôlée quant à l'exactitude des informations. OVOCOM n'est pas tenue de vérifier l'exactitude des données qui est fournie par l'intermédiaire de la liste des laboratoires.

Les liens vers d'autres sites n'impliquent aucun accord quant au contenu de ces sites et OVOCOM n'est pas responsable pour l'utilisation de ces sites. OVOCOM n'est donc pas responsable des pages d'organisations externes vers lesquelles il serait renvoyé.

#### **5 LITIGES ET DROIT APPLICABLE**

Si un ou plusieurs articles de ces conditions devai(en)t être déclaré(s) nulle du fait d'une décision de justice, les autres dispositions des présentes conditions restent valables.

Le droit belge est applicable sur tous les accords pris en vertu de ces conditions.

En cas de litige quant à l'interprétation, l'applicabilité, l'arrêt ou l'exécution de l'accord, ou quant au contenu de ces conditions ou à tout autre sujet lié, à l'exclusion toutefois du paiement des factures non contestées, les parties s'engagent, avant d'entreprendre toute action en justice, à avoir recours à une médiation par un médiateur reconnu et ce sous peine d'irrecevabilité.

Sans préjudice de ce qui précède et pour toutes les autres questions, seuls les Cours et Tribunaux de Bruxelles sont compétents pour tout litige découlant directement ou indirectement de l'accord ou y étant lié.